

Comment inscrire votre ou vos enfants ?

Le dossier d'inscription est à retirer auprès du responsable de l'accueil périscolaire. Remplir obligatoirement un dossier par enfant.

Pièces à fournir obligatoirement :

- Une photo de l'enfant
- Fiche de renseignement remplie et signée
- Une photocopie des vaccinations à jour
- Une boîte de mouchoirs
- Une enveloppe timbrée à votre adresse pour l'envoi de la confirmation de l'inscription et du planning du mois de septembre.
- L'attestation d'assurance scolaire / périscolaire

Les inscriptions sont à retourner

avant le 23 juillet 2018

Attention!!! Toute demande d'inscription incomplète ou des impayés pour l'année en cours mettent le dossier de votre enfant en attente.

N'oubliez pas !

La restauration scolaire permet aux enfants de déjeuner et de passer la période de midi dans des conditions optimales. Ce temps méridien permet aux enfants un apprentissage de la collectivité, une éducation au goût, un temps d'échanges et de partages entre copains et avec l'équipe.

Ce document tient lieu de règlement.

Le projet pédagogique est disponible à l'accueil de loisirs périscolaire

Ouverture de l'accueil de loisirs en 2019

Vacances d'automne : du 21 octobre au 25 octobre 2019

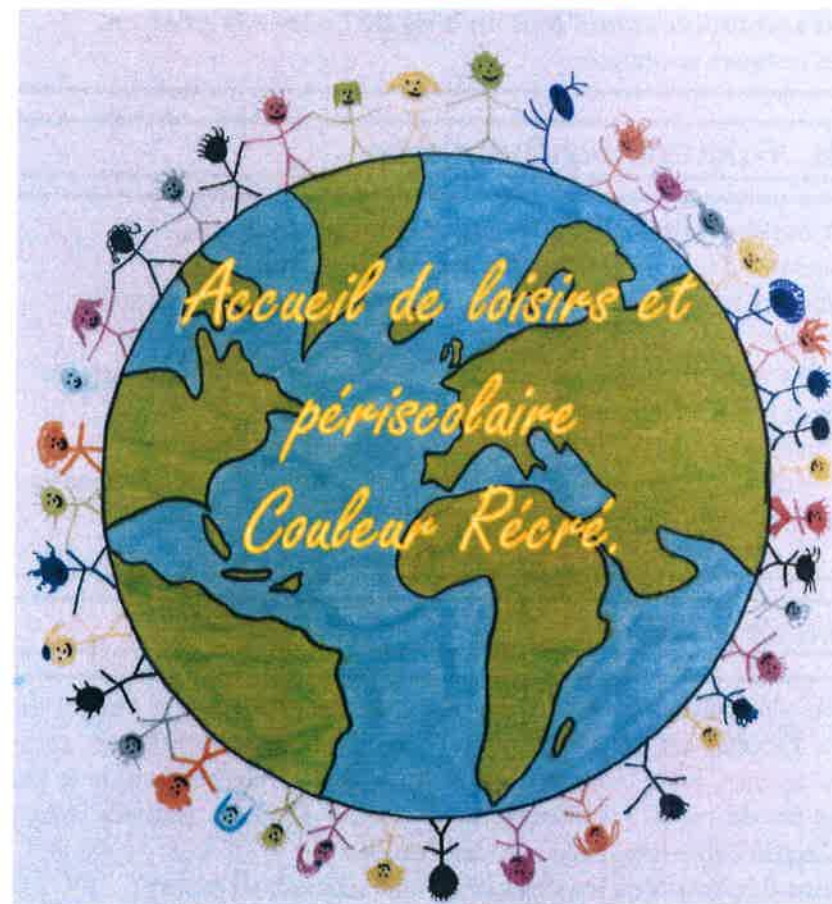
Vacances d'hiver : du 24 février au 28 février 2020

Vacances de printemps : du 20 avril au 24 avril 2019

Vacances d'été : du 6 juillet au 24 juillet 2020

Et du 24 août au 28 août 2020

Dates à confirmer



Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter Béatrice JOLY
3 rue des Saulniers 25610 Arc et Senans Tel : 03 81 54 41 67

Courriel : francasarcetsenans@gmail.com

Permanences les mardis et vendredis après-midi de 13h30 à 15h00
au sein de l'accueil de loisirs